

La Côte

lacote.ch

Coppet Le Chœur du Léman dresse un bilan de son 150^e anniversaire

Le Chœur du Léman de Coppet a tenu, mardi, son assemblée générale annuelle. Le rapport du président a mis en exergue les points forts de l'année écoulée.

Depuis le marathon du chant en Terre Sainte en septembre 2009 qui donna le coup d'envoi de l'année du 150^e anniversaire, il y a eu le culte du Jeûne fédéral à Bonmont, une chantée pour le Conseil communal le 14 décembre au château de Coppet, un concert au temple de Coppet en février 2010, un concert de gala *La Gruyère chante* aux Rojalets et trois soirées à Com-

mugny, Tannay et Coppet. Le 33^e Giron de la Dôle à Coppet à fin mai, le culte d'inauguration de la réfection de l'église de Saint-Robert à Founex et, point d'orgue de cette longue commémoration, le culte du Jeûne fédéral à Berne le 19 septembre dernier font partie des festivités de l'année écoulée.

Le comité d'organisation du 150^e anniversaire et du 33^e Giron de la Dôle, composé de Jean-Pierre Balmat, président, Maurus Wust, trésorier et Jean Schaeffer, secrétaire a été vivement applaudi et remercié pour son travail. Les comptes

sont positifs pour les différentes manifestations.

Programme 2011

Un repas de remerciements pour les bénévoles ayant travaillé pour le Giron sera organisé ce vendredi dans les caves du château de Coppet. Le Chœur participera à la fête de paroisse et au culte du dimanche 7 novembre à Commugny. En 2011, les soirées annuelles sont fixées le samedi 19 mars à Tannay et le samedi 26 mars à Coppet. Le Chœur du Léman participera également au Giron des jeunes du district de Nyon et de

la vallée de l'Aubonne en juin 2011. Le comité sortant Jean Pascaud, président, Gérard Produit, vice-président, Bernard Bertoncini, secrétaire, Jacques Evrard, trésorier et Patrick Lavanchy, membre, a été réélu par acclamation. Le directeur, Olivier Borer, et le sous-directeur, Olivier Fleury, ont été reconduits dans leurs fonctions. **COM**

Toute personne s'intéressant au chant choral est la bienvenue, les répétitions ont lieu tous les jeudis à 20h15 à la salle communale de la place des Ormes à Coppet. Tous les renseignements sont disponibles sur www.choeurduleman.ch



L'année a été intense pour le Chœur du Léman, entre ses nombreuses prestations et l'organisation du Giron de la Dôle. Arch. Céline Reuille